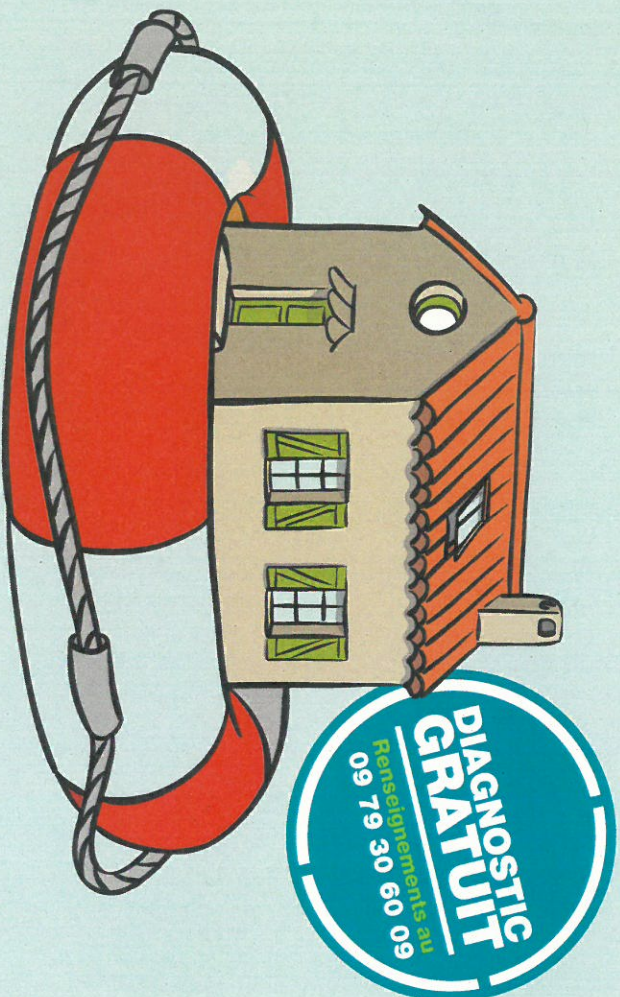


# Bassin de la Cèze

## Adapter votre habitation aux risques d'inondation

ALABRI EST UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT  
PROPOSÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE ABEZE



# ALABRI

Accompagnement pour l'Adaptation de votre Bâti au Risque Inondation

## DISPOSITIF ALABRI, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les crues sont des phénomènes naturels faisant partie intégrante de la vie des cours d'eau. Il est impossible de les supprimer, mais il est possible de s'en prémunir. Des mesures simples et peu onéreuses peuvent souvent permettre de réduire les risques. Néanmoins, chaque bâtiment est différent, c'est pourquoi il est important de réaliser un diagnostic au cas par cas et de bien évaluer sa vulnérabilité.

## QU'EST-CE QU'UN PPRi ?


Les Plans de Prévention des Risques d'Inondation sont élaborés par l'État.

Les PPRi interdisent toutes nouvelles constructions en zone inondable en dehors des zones urbaines et fixent des règles strictes de construction pour les nouveaux bâtiments.

Les PPRi imposent des mesures d'adaptation des bâtiments existants pour les rendre moins vulnérables aux inondations (dans les zones d'aléa Fort ou Modéré). **Le dispositif ALABRI est là pour vous accompagner dans ces obligations.**



 Zone rouge : nouvelles constructions interdites

 Zone bleue : nouvelles constructions sous conditions

### Situer votre habitation

vis-à-vis des risques d'inondation sur le site

[www.noe.gard.fr](http://www.noe.gard.fr) (Rubrique Carte PPRi).

Leur direct : <http://bit.ly/Caroppi>

## Témoignages

La démarche ALABRI m'a permis d'éviter le pire : au lieu d'avoir 55 cm d'eau dans la maison, je n'ai eu que quelques centimètres [...]

M. PELOUX,  
Propriétaire occupant  
(La Calmette)